

Scénarisation d'un enseignement universitaire à distance : quand les étudiants sont détenus

Lucie **Alidières**
Praxiling UMR 5267 Montpellier III-CNRS

Chantal **Charnet**
Praxiling UMR 5267 Montpellier III-CNRS

Envisioning a university distance learning program:
When students are in prison

doi:10.18162/fp.2014.155

Résumé

Dans le cas d'enseignement universitaire à distance, une pédagogie numérique est maintenant utilisée par la transmission d'un scénario et de ressources pédagogiques via une plateforme d'apprentissage qui est un lieu d'échanges entre étudiants, tuteurs et enseignants, tous connectés. Mais ce paramètre technique est remis en cause dans le cas où les étudiants sont détenus. Dans le cadre d'une formation de licence que des étudiants détenus ont suivie à distance, nous adoptons une démarche ethnographique participative et analysons selon deux critères, l'absence de connexion mais aussi d'échanges directs. Nous nous intéresserons à l'implication du responsable local d'enseignement, personne référente de l'enseignement dans les prisons et au possible rôle de la scénarisation des modules pédagogiques.

Contexte d'étude

L'enseignant doit gérer son enseignement non seulement en fonction des savoirs qu'il veut transmettre et des savoir-faire qu'il veut faire acquérir, mais aussi suivant le contexte de réception. Il prend ainsi en considération les personnes à qui il s'adresse et les lieux et espaces dans lesquels il intervient. On pourrait croire qu'en enseignement à distance, ce dernier critère n'est plus aussi pertinent et que cela donne une plus grande « liberté pédagogique » (Fébrer, 2011) à l'enseignant. En fait, l'intervention didactique à distance doit tenir compte d'autres facteurs comme la présence ou non d'un tuteur, l'endroit où se trouve l'étudiant, le type et l'accès aux ressources pédagogiques qui sont le plus souvent transmises en lecture écran et/ou par téléchargement de fichiers par l'intermédiaire d'une plateforme d'apprentissage dédiée.

Dans le cas d'enseignement à distance destiné à des étudiants détenus, certains de ces aspects requièrent une attention particulière, car la mise en place et le déroulement d'une formation à distance se voient modifiés du fait que l'enseignant ne peut avoir d'échanges directs avec l'étudiant et que l'absence de connexion Internet ne permet pas à celui-ci d'accéder aux ressources en ligne si ce n'est par un intermédiaire. De plus, le scénario et les modules pédagogiques doivent être rendus accessibles et ne pas comporter de liens externes, ce qui demande à l'enseignant de ne concevoir que des ressources embarquées, c'est-à-dire sans lien externe.

L'implication des enseignants sur place et plus particulièrement de celle du responsable local d'enseignement (ci-après, RLE) est indispensable. Le RLE intervient dans la transmission non seulement des ressources, mais des autres activités que doit engager un étudiant (inscription, échanges avec l'enseignant, évaluation) auprès des différents organismes qui proposent leur service.

Parmi eux, le Centre national d'enseignement à distance¹ (CNED) propose un large éventail de formations, 13,2 % de la population pénale y suivent un cursus de formation et le réalisent donc par son intermédiaire. Sous convention avec la Direction de l'administration pénitentiaire (DAP), le CNED ne représente pourtant pas le pourcentage le plus élevé d'élèves inscrits. En effet, l'association de bénévoles (enseignants-formateurs) AUXILIA² dispense des cours par correspondance à 64,3 % de cette population. D'autres structures associatives (GENEPI³, Groupement étudiant national d'enseignement aux personnes incarcérées créé en 1976; SYNAPSE⁴, association créée en 2010 ayant pour objet de favoriser l'accès à la culture et à l'éducation; CLIP⁵, association créée en 1985 dont la mission est la formation à l'informatique de détenus dans les établissements pénitentiaires) et universitaires (Section des étudiants empêchés de Paris XIII, services universitaires d'enseignement à distance [EAD] ou de formation continue) représentent quant à elles 19 % des inscrits.

Dans ce contexte, le RLE doit procéder lui-même à l'inscription administrative et pédagogique des étudiants-détenus aux prestataires d'EAD. Il réceptionne les cours et se positionne en première ligne lorsqu'il s'agit de communiquer avec les universités par exemple. Par conséquent, il procède aux échanges téléphoniques, courriels et courriers. S'il ne demande pas d'aide particulière aux services universitaires, il se voit dans l'obligation d'effectuer l'ensemble des téléchargements des fichiers correspondant à la formation. Ces services l'interpellent essentiellement au moment des examens, car il devient garant de leur bon déroulement du fait de son appartenance au ministère de l'Éducation nationale. Compte tenu du grand nombre d'évaluations à effectuer, sa tâche devient très complexe quand il doit les mettre en place. Le RLE reste en fait le seul lien présent entre les étudiants détenus et la formation à distance. La venue d'enseignants-chercheurs en prison par exemple reste très exceptionnelle dans les cas observés mais le contexte d'étude résulte, dans la majeure partie, d'une connaissance que les étudiants et le RLE peuvent actualiser. Dans une pratique courante de l'enseignement à distance, la parole spontanée, en présence comme à distance, est rendue possible par des outils de communication ou lors de regroupement en face-à-face. Ces moments ponctuent la formation universitaire. En prison, le lien pédagogique et social constitue aussi un filtre essentiel. Aussi, la question de la relation humaine est-elle centrale à la conduite, à la participation, à l'investissement des étudiants dans leur parcours de formation à distance.

En ce sens, la conception de modules universitaires destinés à des étudiants détenus et le positionnement du RLE en tant que médiateur pédagogique nous paraissent des pistes concrètes pour améliorer l'accès aux études universitaires en prison.

Nous proposons une démarche réflexive sur un module de cours créé dans le cadre d'une formation universitaire à distance. Ce module a pour objectif la connaissance du Web 2.0 et de ses outils en ligne et intègre le parcours en licence Sciences du langage Communication : Médiations numériques et nouveaux médias (Enseignement dispensé à l'Institut des Technosciences de l'Information et de la Communication de l'Université Montpellier 3). Il est réalisé en tenant compte des contraintes du contexte d'études d'un groupe d'étudiants, détenus en Maison centrale.

1 <http://www.cned.fr/>

2 <http://www.auxilia-formation.org/>

3 <http://www.genepi.fr/>

4 <http://synapse.ozazar.org/>

5 <http://assoclip.sitego.fr/>

Problèmes pratiques

Avant d'en venir à la situation de l'enseignement universitaire en prison, nous présenterons quelques éléments clés qui participent d'une démarche qualité d'un enseignement universitaire à distance. Dans ce cadre, les acteurs de formation essentiels sont :

- un auteur responsable de contenu (concepteur) qui peut être assisté par un ingénieur pédagogique;
- un tuteur d'enseignement (enseignant) responsable des activités pédagogiques et des échanges avec les étudiants – cette désignation peut paraître polémique, car l'enseignant responsable de contenu peut être aussi le tuteur d'enseignement, mais elle permet la dissociation entre concepteur et enseignant;
- un tuteur d'accompagnement chargé soit de résoudre des problèmes techniques, soit de gérer le flux des demandes des étudiants et de les orienter vers des réponses adéquates. L'activité relationnelle à distance pouvant être très soutenue, le tuteur apporte une aide humaine dans la gestion de conflits, voire des revendications étudiantes;
- un acteur administratif pour l'accès à la formation.

Dans la pratique courante, les étudiants ont des contacts différenciés suivant l'attente exprimée et le scénario pédagogique prévoit en général des échanges synchrones (VoIP), quasi synchrones (messagerie instantanée), et asynchrones (forum, messagerie électronique) pour mettre en place des relations avec l'enseignant, mais aussi une entraide entre les étudiants et répondre aux interrogations multiples de ces derniers. La communication avec ces acteurs participe à l'appréhension de la transmission et aux processus d'acquisition de connaissances et des compétences.

La formation à distance s'inscrit nécessairement dans une démarche technologique où divers instruments sont requis. Tout d'abord, l'intégration d'une plateforme numérique pour les formations donne la possibilité aux enseignants de déposer des ressources et de mettre en place des activités pédagogiques conjointes, collectives et individuelles d'évaluation et de communication. Il est donc indispensable aux étudiants d'avoir un matériel informatique pour accéder à celles-ci par Internet. Il ne s'agit plus de cours par correspondance, c'est-à-dire de procédure par envoi postal de textes écrits, mais d'enseignement numérique à distance où une autre pédagogie se met en place.

Trois contraintes s'imposent dans ce cadre :

- scénariser les contenus à transmettre pour les enseignants;
- se connecter à Internet pour accéder aux ressources numériques pour les étudiants;
- susciter des échanges à distance, enseignant-étudiant et inter-étudiants.

Dans cette perspective pédagogique, le concept de scénarisation apparaît comme « l'art de découper les savoirs en unités, de les relier pour faire sens, puis de construire une médiation visant à faciliter l'acquisition des connaissances » (Henri, Compte et Charlier, 2007, p. 17). Par conséquent, il s'agit de lier des éléments apparemment hétérogènes en un parcours qui intègre des technologies éducatives.

Le concepteur opère un va-et-vient entre la cible, l'objectif, le média et l'information. Autrement dit, le contenu, l'organisation des ressources, la planification de l'activité et des médiations induisent et accompagnent l'apprentissage.

Par conséquent, un scénario pédagogique prescrit le plus souvent certaines activités dans une suite ordonnée, infère certains usages de l'environnement et des médias et génère des médiations particulières :

- entre l'étudiant et la formation : dans quel but l'étudiant suit-il cette formation?
- entre les compétences à acquérir dans la formation et ses propres pratiques professionnelles ou privées, présentes, passées ou futures : comment va-t-il les acquérir?

Le scénario en fait « joue un rôle essentiel dans la mesure où il prend en compte ou non les buts poursuivis par les étudiants, exploite ou non leurs pratiques de référence, prévoit ou non des moments de régulation et rend ou non explicite le choix des activités et leurs sens » (Henri et al., 2007, p. 21). Scénariser un cours signifie aussi que le concepteur crée des parcours, propose des actions et anticipe des réactions chez les étudiants. Selon la diversité du profil de ces derniers, plusieurs scénarios peuvent être appréhendés prenant en compte l'éco-contexte. La contrainte de connexion figure alors comme base à l'enseignement numérique, détermine les configurations choisies (face à face, à distance, hybride) et engendrent une gestion différente des activités en ligne et des ressources mises à disposition.

Mais ce fonctionnement des principes généraux de l'enseignement numérique doit s'adapter à des situations qui ne répondent pas à tous ces paramètres même s'ils sont jugés indispensables. C'est le cas de la formation universitaire à distance adressée à des étudiants détenus. Elle demande à élaborer d'autres modes de réception des enseignements universitaires en fonction des variables immergées (les caractéristiques des apprenants, leurs buts, leurs pratiques, leur contexte de vie) et de leurs articulations, à un moment donné ces réalités prennent un sens particulier pour les différents acteurs qui les vivent : enseignants et étudiants. La distance, l'absence de connexion, une connaissance parcellaire des contextes universitaire et carcéral ne peuvent être appréhendées qu'avec le temps et la volonté des institutions d'informer et de penser de nouvelles relations. Par ailleurs et malgré l'introduction progressive des technologies de communication en prison (le téléphone, puis le minitel, ou encore la visioconférence) les circuits de communication sont difficiles à mettre en place en raison des consignes sécuritaires en vigueur dans les établissements pénitentiaires.

Par conséquent, notre contribution propose de se concentrer sur la conception d'un cours pour ce type de formation qui prend en compte, les paramètres cités *supra*. Nous opérons un retour sur une pratique encore expérimentale.

Le scénario pédagogique

Pour les besoins de notre étude, nous mobilisons deux catégories d'utilisateur : étudiant à distance qui réfère à une situation de formation universitaire; détenu qui réfère à la situation de conception du scénario pédagogique. Pour chaque étape de construction du scénario pédagogique, nous utilisons la grille de critères suivante :

- nécessité de supports papier en plus du support numérique;
- préférence pour les supports numériques de type DVD;
- absence de connexion Internet;
- absence d'organisation des enseignements universitaires sur la plateforme pour des utilisateurs non initiés;

- méconnaissance des modes d'organisation des institutions mobilisées dans ce type de formation;
- connaissance parcellaire des conditions d'études des étudiants détenus;
- absence d'échanges synchrones avec les étudiants;
- implication du RLE dans le processus de réception des cours, depuis l'inscription des étudiants en passant par le téléchargement des cours sur la plateforme et l'envoi des copies d'examens au service universitaire d'enseignement à distance;
- fonctionnement de la plateforme pédagogique universitaire comme espace de stockage et non comme espace de travail;
- reconstitution du déroulement de l'enseignement par le RLE puisqu'il est chargé de récupérer les fichiers sur la plateforme pédagogique universitaire.

Le cours proposé à l'analyse est constitué de telle sorte qu'il tient compte des différents paramètres que nous venons de citer, par le biais de la production de textes procéduraux. Rappelons tout d'abord que les textes procéduraux que nous trouvons dans les notices, les consignes de cours par exemple, indiquent le type d'opération à effectuer et le parcours à suivre pour l'utilisateur. Chaque terme est une instruction construite comme une suite ordonnée en un nombre limité d'étapes. Heurley (2001, p. 66) accorde à la conception/rédaction d'un texte procédural, la caractéristique d'être « une activité située extrêmement dépendante des situations dans lesquelles elles se déroulent ». Cette activité a pour objectif d'amener l'utilisateur à effectuer des actions adaptées, orientées vers des buts prédéfinis. Elle relève à la fois du dispositif et du support. C'est pourquoi le scénario pédagogique doit comprendre des consignes et des fichiers adaptés au cadre de réception des cours pour ces étudiants et la construction d'un scénario pédagogique qui coordonnerait les fichiers transmis pour un savoir donné.

Exemple de scénario d'un enseignement sur le Web social

Comme les étudiants concernés ne peuvent pas prendre connaissance des enseignements depuis la plateforme d'apprentissage, et n'ont donc pas accès aux informations organisationnelles du cours, aux échanges éventuels avec les enseignants et avec les autres étudiants, d'autres moyens doivent être fournis par le biais du scénario pédagogique. Celui-ci doit être défait des contraintes posées par la plateforme tout en rythmant l'apprentissage à distance (Charnet et Qotb, 2011).

Dans le cas présenté, voici la démarche qui participe à la création d'un scénario adapté. Devant le constat de la difficulté à reconstituer un cours par le RLE à partir d'un téléchargement directement effectué à partir de la plateforme WebCT, utilisée en 2009 dans l'université en question, il est proposé la constitution d'un support où l'ensemble des cours sont présentés avec leurs ressources numériques dans un ordonnancement montrant la structure dudit cours. Deux types de productions ont été réalisés à la suite de concertations entre des étudiants détenus, le RLE et un groupe d'enseignants universitaires :

- un cédérom regroupe les ressources de cours sous différents modules, le tout dans une interface conviviale réalisée à partir du logiciel eXelearning eXe⁶. Ainsi, les ressources créées peuvent être exportées aux normes SCORM, et seront donc plus facilement accessibles qu'une suite de fichiers « en vrac »;

6 Logiciel d'origine néo-zélandaise de production éditoriale en Open Source qui ne nécessite pas d'acquérir des compétences en HTML ou XML.

- un cédérom présente un cours sur le Web social, secteur peu enclin à être présenté sans connexion, et conçu par l'enseignant ayant connaissance des contraintes de réception.

Notons que la réalisation de ces cédéroms a pu avoir d'autres destinataires que celles des étudiants détenus, mais qu'il est apparu certains problèmes, comme ceux des droits d'auteurs, car il est mis à disposition des documents que l'étudiant doit habituellement télécharger via son espace numérique de travail (ENT) et qu'un tiers ne peut lui présenter.

Nous avons vu dans une première partie que le scénario doit être constitutif du cours, de la formation, de l'enseignement. Dans son élaboration, il prend en compte l'intervention pédagogique et l'espace de parole spontanée nécessaire pour les étudiants à distance. Le contenu pédagogique demande une appropriation qui nécessite un accès progressif à l'information; celui-ci peut être proposé en bloc comme dans l'ancien système des cours par correspondance ou en séquences qui peuvent être hiérarchisées les unes par rapport aux autres.

L'analyse de ce module révèle certaines spécificités d'un enseignement numérique sans connexion et montre la nécessité d'insérer des informations sous forme de consignes aux utilisateurs. Nous commencerons par l'analyse de la page introductive dont voici la copie :

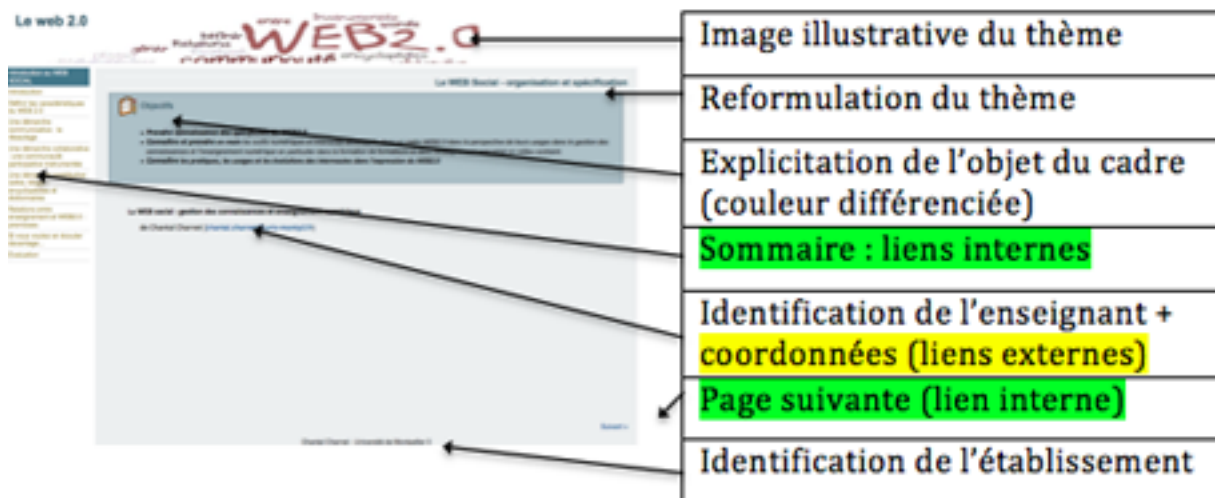


Figure 1.

Analyse de l'interactivité interne/externe.

Pour construire le scénario de ce cours, l'auteur-concepteur a organisé le contenu en séquences et propose un texte procédural en guise d'introduction et d'accompagnement afin de mettre en place le parcours pédagogique :

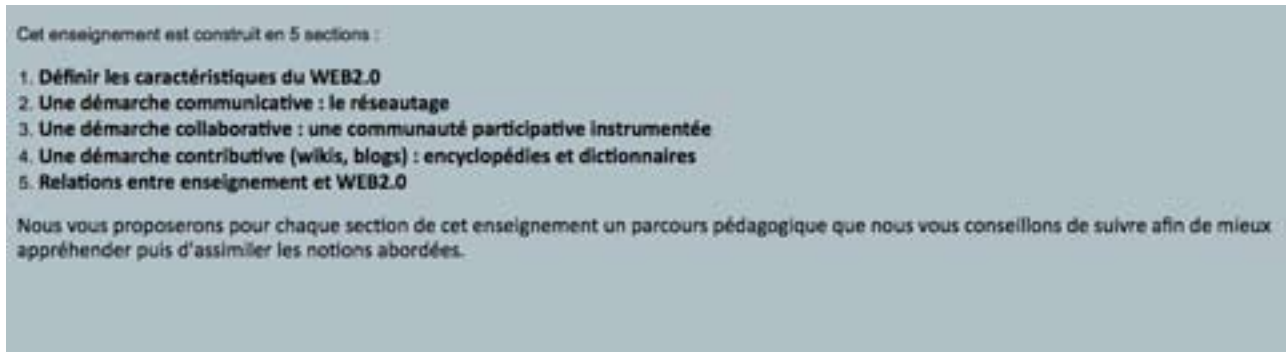


Figure 2.

Consigne.

L'énoncé propose la liste des cinq sections qui constituent le plan d'action à suivre pour les étudiants. Comme cela est précisé : « Nous vous proposerons pour chaque section un parcours pédagogique que nous vous conseillons de suivre afin de mieux appréhender puis d'assimiler les notions abordées. » L'introduction au cours sur le Web social propose un ordonnancement en étape à l'aide de propositions procédurales types : « Tout d'abord, vous consulterez (...) puis vous regarderez » qui permettent un traitement plus rapide de l'information. Pour reprendre l'exemple de Norman (1988) : si une porte comporte une poignée qui permet à la fois de la pousser et de la tirer, alors une instruction est nécessaire pour indiquer le type d'opération à effectuer pour l'ouvrir. Si en revanche, la poignée n'offre qu'une possibilité, par exemple « être poussée », alors il n'est pas nécessaire de lui adjoindre l'instruction « Poussez » puisqu'il ne peut en être autrement. Le comportement le plus adapté sera automatiquement déclenché par la structure même de la porte.

C'est pourquoi, la structure ou la hiérarchisation des informations et l'implication des utilisateurs est différente dans un enseignement à distance connecté/non connecté; pour les utilisateurs non connectés, ils évoluent dans un circuit fermé, pour les autres, dans un accès ouvert en lien avec d'autres sites par Internet.



Figure 3

Ressource fichier embarqué/lien externe.

Deux plans de lecture sont à considérer :

Plan 1 : Lecture directe : texte accessible à l'ouverture de la page dans un cheminement linéaire;

Plan 2 : Lecture indirecte :

- Document 1 <Icône+Diaporama>; (fichier dit embarqué, c'est-à-dire inclus dans la production sans lien externe);
- Document 2 <Icône Affiche + Texte présenté en bleu> (lien externe ou fichier embarqué);
- Document 3 <Texte présenté en bleu> (fichier embarqué).

Il faudrait s'interroger sur la chronologie de l'accès aux ressources dont le cheminement est explicitement donné pour le lecteur, mais qui ne peut être vérifié par l'enseignant; par exemple si l'étudiant décide d'imprimer la page, seul le plan 1 le serait, les autres documents même embarqués n'apparaîtront pas dans l'impression. La présence de liens hypertextuels produit un document en plusieurs strates qui doivent être soulignées par une icône ou une couleur de texte différente afin d'éveiller l'étudiant pendant la lecture. Des énoncés tels que « vous consulterez » sont un accompagnement explicité vers l'autre document. Ainsi, le passage du plan 1 au plan 2 est parfois accompagné de consignes comme c'est le cas pour les documents 1 et 2 mais pas pour 3. Pour celui-ci en effet, aucune information complémentaire n'est apportée et seul le support est précisé. La consultation est donc proposée implicitement par sa seule présence en milieu et fin de page.

Dans la section suivante « Définir les caractéristiques du Web 2.0 » et la sous-section *Pour approfondir votre point de vue*, le concepteur donne comme consigne à l'utilisateur « *Vous consulterez tout d'abord le texte fondateur... puis vous lirez* ».



Figure 4

Pour approfondir votre point de vue.

Il s'agit en fait d'un travail bibliographique classique où l'étudiant doit lire un certain nombre d'articles en relation avec le contenu du cours.

Dans un enseignement en face à face, l'enseignant indiquerait la ressource bibliographique (lien ou lieu de consultation). À distance, il va insérer un lien hypertexte ou le diriger, par une consigne, vers son espace numérique de travail où il verra l'onglet « documentation ». En environnement carcéral, il est nécessaire que le document cité soit associé à la ressource en ligne afin que l'étudiant puisse le consulter sans connexion. Mais, cette pratique va à l'encontre des droits d'utilisation (Lucas, 1998) concernant les ressources mises à disposition dans les portails de revue (Chevet, 2002) et pose la question de l'accès aux ressources référencées pour les étudiants détenus.

Dans l'activité de conception, l'enseignant recourt aux images (présentes en haut de page) pour renvoyer à un objet incontournable du Web social, les réseaux. Par conséquent, le dispositif présuppose une signification iconique, qui peut sans doute justifier l'absence de légende ou de texte explicatif. Mais dans un environnement où la pratique du réseautage en ligne est nulle, ces signes perdent de leur charge iconique. Par conséquent, le signe est relégué au plan pratique en tant que proposition visuelle. Quel est l'impact pour l'utilisateur du cours? Sans doute des extraits de ce réseau permettraient une représentation plus précise de leur organisation.

Enfin, la page d'évaluation pose directement le problème de l'action substituée.

En conséquence, le RLE peut-il participer de la scénarisation d'un cours et plus largement de la formation et devenir une personne ressource? Son implication, dans le déroulement de l'enseignement universitaire à distance, est prioritairement administrative alors même qu'il est la seule personnalité pédagogique en contact avec les étudiants. Ce qui n'est pas sans poser une série de problèmes à la fois organisationnels et pédagogiques comme nous l'avons déjà souligné : respectivement la réception matérielle des cours, et les méthodes en lien avec les travaux universitaires, les questions relatives au contenu du cours, les demandes d'explicitation et enfin le déroulement des examens.

Comment alors personnaliser l'activité du RLE dans une formation universitaire à distance? Que ce soit dans les pratiques d'ajustement qui consistent actuellement pour lui à relayer l'information entre l'étudiant et l'université ou dans celles de médiation par une activité transversale par exemple d'ordre méthodologique? Comment peut-il favoriser le lien entre l'étudiant et l'enseignant-chercheur? Sa position doit-elle être mieux reconnue par les instances universitaires? Autant de questions qui restent en attente d'une meilleure appréhension du statut d'étudiant détenu. Il est certain que le rôle du RLE, seule personne impliquée quotidiennement est un pivot dans le bon déroulement de la formation. Une première proposition consisterait à inclure le RLE dans le parcours de formation en tant que tuteur d'accompagnement. Mais dans cette perspective, l'enseignant universitaire devrait davantage tenir compte de cette participation. C'est pourquoi une information spécifique devrait être mise en place à l'université et dans les établissements pénitentiaires afin qu'une connaissance plus fine de l'une et de l'autre soit possible. Enfin, la réflexion sur l'enseignement en prison est d'un apport évident pour les autres publics suggérant d'autres pratiques et perspectives pédagogiques.

Références

- Charnet, C. et Qotb, H. (2011). Et si l'on voyageait dans le temps des apprentissages numériques. *Arabesques*, 61, 12-13. Repéré à <http://m.abes.fr/Arabesques/Arabesques-n-61>
- Chevet, P. (2002). *La numérisation des revues scientifiques. Rapport du Programme Numérisation pour l'Enseignement et la Recherche*. Repéré à http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00001044
- Fébrer, M. (2011). *Enseigner en prison. Le paradoxe de la liberté pédagogique dans un univers clos*. Paris : L'Harmattan.
- Henri, F., Compte, C. et Charlier, B. (2007). La scénarisation pédagogique dans tous ses débats. *Revue internationale des technologies en pédagogie universitaire*, 4(2), 14-24. Repéré à http://www.ritpu.org/IMG/pdf/ritpu0402_henri.pdf
- Heurley, L. (2001). Compréhension et utilisation de textes procéduraux : l'effet de l'ordre de mention des informations. *Revue française de linguistique appliquée*, 6, 29-46.
- Lucas, A. (1998). *Droit d'auteur et numérique*. Paris : Litec.
- Norman, D. A. (1988). *The psychology of everyday things*. New York, NY : Basic Books.

Pour citer cet article

- Alidières, L. et Charnet, C. (2014). Scénarisation d'un enseignement universitaire à distance : quand les étudiants sont détenus. *Formation et profession*, 22(2), 45-56. <http://dx.doi.org/10.18162/fp.2014.155>